

IL N'EST PAS DE DÉMOCRATIE SANS CONTRE-POUVOIRS !

Communiqué de la CGT Finances Publiques

Après un passage en force de la réforme des retraites, et une répression violente de ses opposant-es, le gouvernement, sa majorité parlementaire (relative) et ses alliés lancent une nouvelle attaque sans précédent contre les libertés associatives.

Dans la foulée de la tentative de remise en cause des subventions allouées à la Ligue des droits de l'Homme, le gouvernement a franchi une nouvelle ligne rouge en arrêtant une quinzaine de militants écologistes et avec la dissolution des Soulèvements de la Terre.

Et le gouvernement persiste. L'association Anticor, organisation dédiée à la lutte contre la corruption et à la promotion de l'éthique en politique, a été informée de l'annulation de son agrément anti-corruption par le Tribunal administratif de Paris. Cette annulation est rétroactive et menace une vingtaine d'instructions dans lesquelles Anticor a initié l'ouverture d'une instruction judiciaire en se portant partie civile. Cet agrément est l'un des principaux outils d'Anticor. Il permet la reconnaissance sans débat de l'intérêt de l'association à porter une affaire de corruption en justice ; et ainsi de lutter contre l'impunité des délinquants en col blanc, en garantissant l'égalité de tous devant la loi. Anticor est actuellement partie prenante dans 160 procédures.

L'association a engagé plusieurs procédures pour récupérer son agrément. D'ici là, seules deux associations (Sherpa et Transparency International France) en bénéficient encore.

Et le gouvernement s'acharne. Tout comme deux autres associations (Extinction Rébellion et Dernière rénovation), l'association Attac a reçu une convocation de l'Assemblée nationale pour la date du 26 juin, repoussée au 11 juillet, dans le cadre d'une commission d'enquête. Celle-ci porte « sur la structuration, le financement, les moyens et les modalités d'action des groupuscules auteurs de violences à l'occasion des manifestations et rassemblements intervenus entre le 16 mars et le 3 mai 2023 ainsi que sur le déroulement de ces manifestations et rassemblements ». On croit cauchemarder. Rappelons que la Fédération des Finances CGT fait partie des membres fondateurs d'Attac, qui nourrit le débat public, livre ses propositions et agit pacifiquement pour la justice fiscale, sociale et écologique.

Et pourtant...

Il n'est pas de démocratie sans contre-pouvoirs !

➡ **C'est pourquoi la CGT Finances Publique réaffirme sa solidarité, son soutien plein et entier aux associations œuvrant pour la justice sociale, économique, fiscale et environnementale et dénonce les dérives autoritaires inquiétantes de ce gouvernement.**